

Seine-Maritime

Lysiane Claire. Les aides à la vie scolaire « se sentent un peu seuls »



Les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) de l'école Sonia-Delaunay de Dieppe viennent de créer la première association en France consacrée à leur profession. Rencontre avec la présidente, Lysiane Claire.

C'est une première en France. Jamais une association n'avait eu pour but de réunir les AESH, les accompagnants d'élèves en situation de handicap. Depuis la fondation d'AESH 76, il y a quelques semaines, ce manque a été comblé. Rencontre avec la présidente Lysiane Claire et les sept autres professionnels fondateurs de l'école primaire Sonia-Delaunay de Dieppe.

Qu'est ce qu'un AESH ?

C'est un accompagnant d'élèves en situation de handicap. Anciennement, on l'appelait AVS pour Aide à la Vie Scolaire. Il s'agit d'une véritable passerelle entre l'enfant et l'enseignant. Il existe plusieurs types de contrats. Il y a les AESH I pour individuels, qui ne vont s'occuper que d'un seul enfant. Il y a les AESH M pour mutualiser, qui vont s'occuper de plusieurs élèves, parfois sur plusieurs niveaux et plusieurs établissements. Enfin, il y a les AESH Co pour collectif qui vont s'occuper des dispositifs Ulis soit 12 ou 13 élèves.

Comment vous est venue l'idée de créer une association comme AESH 76 ?

Parce que ça n'existait pas. Le déclic a été notre future participation au GPS des Dys, le 12 octobre prochain. Nous les avons sollicités pour avoir un stand et ils nous ont demandés si nous avions un collectif. Nous nous sommes dit qu'il fallait nous lancer et quand nous nous sommes renseignés, on s'est aperçu qu'il n'y avait aucune association en France pour les AESH. Voilà comment AESH 76 est née.

Quels sont les buts de l'association ?

Je pense que nous avons le sentiment d'être un peu seuls. Nous avons un vrai besoin de reconnaissance de notre travail et d'échanger entre professionnels, notamment autour des formations que nous recevons et qui ne sont pas toujours adaptées à certaines pathologies que nous rencontrons au quotidien.

Jennifer (une autre AESH) : Il faut dire aussi qu'au départ, être AVS c'était un tremplin vers l'emploi pour des personnes au chômage. Même si c'était il y a dix ans, il y a toujours cette image qui pèse sur nous avec cette vision assez restreinte du métier. Nous sommes de vrais professionnels, c'est pour ça aussi que nous avons ce besoin d'être reconnus.

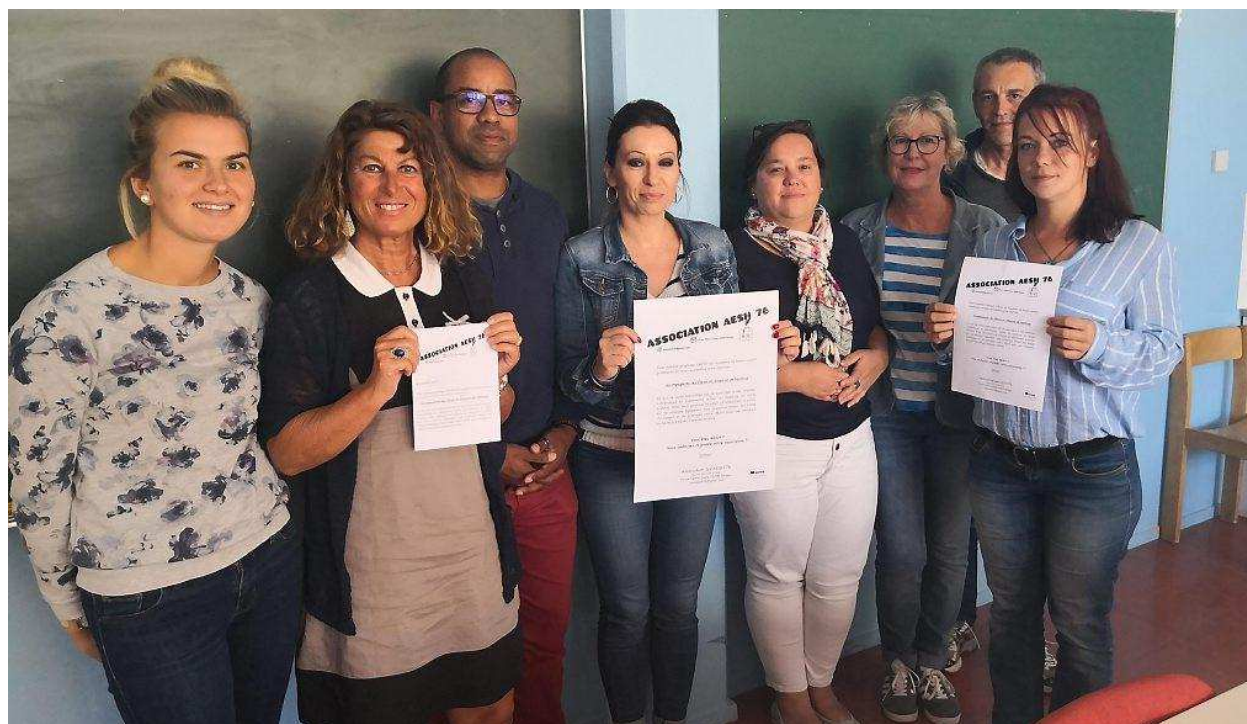
Quels types d'actions avez-vous prévu de mener avec l'association ?

Dans un premier temps, nous allons participer au GPS des Dys le 12 octobre. C'est la première fois qu'il y aura vraiment un stand AESH sur cette manifestation. Nous espérons que ce sera vraiment l'occasion de se faire connaître. Ensuite, nous aurons besoin de réflexion, mais nous comptons prendre part à des événements marquants de l'année comme la journée de la trisomie 21.

L'association est ouverte à tous ou bien c'est surtout pour les professionnels ?

Pour le moment, seuls les AESH peuvent en être membres, c'est dans nos statuts. Après, en fonction de la façon dont les choses évoluent, il est tout à fait possible d'ouvrir l'association aux enseignants et aux parents d'élèves.

Propos recueillis par A. BdC.



Lysiane Claire (au centre) et les sept autres membres fondateurs de l'association AESH 76 veulent que leur profession soit plus justement reconnue.